

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie

LA COMMISSION INVITE LES CITOYENS A S'EXPRIMER LE 17 DÉCEMBRE PROCHAIN

Québec, le 4 décembre 2008 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie par Waste Management inc.* à compter du mercredi 17 décembre, 19 h, au Pavillon de la jeunesse du Club optimiste de Sainte-Sophie, 2181, rue de l'Hôtel-de-Ville, Sainte-Sophie. Les séances publiques se poursuivront les jours suivants selon les besoins du public et de la commission.

Cette partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission d'enquête ainsi qu'aux suggestions et aux opinions verbales du public.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement au cours de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire*. Ce dernier est disponible sur demande ainsi qu'en version électronique dans le site Web du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Comment participer ».

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement lors de l'audience est invitée à en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Anne-Lyne Boutin, dans la mesure du possible deux semaines avant la deuxième partie de l'audience, en composant le 418 643-7447 poste 420 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 12 décembre** au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, à l'attention de M^{me} Anne-Lyne Boutin. Par souci de protection et puisque le mémoire sera rendu public, nous vous demandons de fournir vos coordonnées sur une page

distincte. Un mémoire transmis sans ces renseignements ne pourra être considéré par la commission. Le BAPE veille, conformément à la loi, à la protection des renseignements personnels obtenus.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à ste-sophie@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste. Les mémoires seront diffusés dans le site Web du BAPE dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OU CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les citoyens peuvent consulter les documents relatifs au projet à l'endroit suivant :

- **Bibliothèque municipale de Sainte-Sophie**, 2212, rue de l'Hôtel-de-Ville, Sainte-Sophie.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 1255, rue Saint-Denis, local A-M100, de même que dans le site Web du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp, au plus tard le 24 mars 2009.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^{me} Anne-Lyne Boutin, coordonnatrice du secrétariat de la commission au 418 643-7447 poste 420 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ste-sophie@bape.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Ugo Demetriade
Conseiller en communication
1 800 463-4732 poste 425